



SPFMP

Syndicat des
Propriétaires Fonciers
du Marais Poitevin

(déclaré le 16 octobre 1981)



De quel bois l'on se chauffe dans le marais ?

Alors que beaucoup de bois « se perd » dans le marais,
Alors que de nombreux bûcherons amateurs cherchent à faire du bois,

Le Syndicat des Propriétaires Fonciers du Marais Poitevin a créé il y a un an la

« **Bourse au Bûcheronnage** ».

Rappel du fonctionnement :

- **Vous êtes candidat bûcheron** : contactez l'un de nos référents, par téléphone, mail, courrier postal. Il vous posera les questions nécessaires à l'enregistrement sur la liste des bûcherons puis vous recontactera pour vous proposer un chantier.
- **Vous êtes propriétaire** d'une parcelle située dans le **marais mouillé** et dont vous voulez faire exploiter le bois, que ce soit en têtards, en houppiers ou en taillis, contactez l'un de nos référents, par téléphone, mail, courrier postal. Il vous précisera tout d'abord que vous devez être adhérent du SPFMP, à jour de vos cotisations (si ce n'était pas le cas, vous pouvez adhérer rapidement pour une somme modique qui vous fera bénéficier de tous les services du syndicat). Puis il vous posera les questions nécessaires à l'enregistrement sur la liste des propriétaires. Et il vous rappellera dès qu'il aura un bûcheron à vous proposer.
- Périodiquement, la **commission se réunit** pour recenser les nouvelles candidatures, procéder aux mises en relation, analyser les échecs et relancer les cas en suspens.
- Les **obligations des participants** :
 - tenir **informés** les référents de l'évolution (signature du contrat ou échec de la mise en relation) sous **deux semaines** après la mise en relation,
 - établir un **contrat** bûcheron / propriétaire.

Encore plus de sécurité

L'émondage des têtards est une opération technique qui ne s'improvise pas : c'est un travail en hauteur, tronçonneuse en main, soit dans une échelle soit dans la tête de l'arbre. Les bûcherons expérimentés possèdent la méthode. Les débutants ne sont pas oubliés : en association avec le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, l'association d'insertion Nature Solidaire ouvre aux bûcherons amateurs ses stages de formation à l'émondage, afin de se familiariser avec le matériel et les pratiques.

Adresse postale : BP 52 – 79002 NIORT Cedex
Site <https://marais-poitevin.jimdo.com>

mail : bourseaubucheronnage@gmail.com
Tél : 07.83.14.58.53

Enfin, quand les conditions s'y prêtent (accès du chantier, portance du terrain), l'intervention d'une émondeuse mécanique est la solution idéale. Cet engin permet de couper les branches au ras de la tête du têtard et de les aligner au sol. Il ne reste plus au bûcheron qu'à les débiter en toute sécurité. Le SPFMP a passé un accord de partenariat avec la société Agri'Elag qui propose cette prestation. Il fait ainsi bénéficier ses adhérents de conditions avantageuses.

Et maintenant.

L'automne est enfin là, c'est le moment de démarrer les chantiers, alors signalez-vous dès maintenant.

Comment nous contacter.

Par mail : [***bourseaubucheronnage@gmail.com***](mailto:bourseaubucheronnage@gmail.com)

Par téléphone : **DOMINIQUE JAUBERT** 07 82 70 21 95

MICHEL BRUNET 06 33 47 74 63

Par courrier postal : **SPFMP B.P. 52 79002 NIORT CEDEX**

